

DOCUMENTS ON THE LAWS OF WAR

Documents sur le droit de la guerre

Les *Documents on the Laws of War*, de Roberts et Guelff,¹ ont été publiés pour la première fois en 1982 (et mentionnés dans le numéro de novembre/décembre 1983 de la *Revue*). Cette collection de traités et d'autres documents relatifs au droit de la guerre n'a pas tardé à devenir un instrument précieux pour tous ceux qu'intéresse le droit international humanitaire (au sens large du terme). La *Revue* se fait un plaisir d'attirer ici l'attention de ses lecteurs anglophones sur la seconde édition des *Documents on the Laws of War*. Bien que cette seconde édition n'apporte aucun élément nouveau au choix qui existait déjà dans le volume original, elle est néanmoins riche en nouvelles informations et mérite donc, à ce titre, d'être mentionnée dans la *Revue*.

Il s'agit principalement d'un recueil de traités et d'autres textes destinés aux chercheurs et aux juristes qui ont besoin de suivre l'évolution du droit international humanitaire codifié. Le lecteur y trouvera donc tous les traités actuellement en vigueur, ainsi qu'un certain nombre d'autres instruments (à partir de la Déclaration de Paris de 1856). De l'avis du critique, la sélection faite par les auteurs est presque parfaite. En outre, Roberts et Guelff ont inclus plusieurs documents qui, n'étant pas des traités, n'ont pas un caractère obligatoire pour les Etats, mais qui ont exercé et exercent toujours une influence sur le droit (telles les Règles de La Haye de 1923 relatives à la guerre aérienne, le Procès-verbal de Londres, de 1936, relatif à la guerre sous-marine et des extraits du Procès de Nuremberg) ou contribuent à en faciliter la compréhension (par exemple, les Règles fondamentales du droit international humanitaire applicables dans les conflits armés de 1978). Bien que la décision des auteurs de ne pas inclure les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies s'explique, il aurait été souhaitable qu'ils fassent une exception pour les Résolutions 2444 (XXIII) du 19 décembre 1968, et 2675 (XXV) du 9 décembre 1970. Ces textes, en effet, semblent fournir eux aussi des indications pertinentes sur l'état du droit coutumier.

Le texte de chaque instrument est assorti d'une foule d'informations utiles: historique du traité, renseignements importants sur les conférences diplomatiques, langues faisant foi, source officielle du texte et autres publications, état d'acceptation (liste des Etats parties, réserves et déclarations)

¹ *Documents on the Laws of War* par Adam Roberts et Richard Guelff, Seconde édition, Clarendon Press, Oxford 1989, 509 p. + XI

etc. Une rapide vérification montre à l'évidence la précision et la justesse de ces détails, qui s'avèrent précieux. Dans une introduction générale, les auteurs donnent un aperçu de la terminologie, des origines du droit humanitaire (avec un rappel particulièrement bienvenu de l'importance du droit coutumier), de l'application du droit aux Etats et aux individus dans les conflits internationaux et non internationaux, et autres questions pertinentes. Ceux qui pratiquent le droit humanitaire seront particulièrement heureux de découvrir le chapitre consacré à l'impact pratique du droit, dans lequel les auteurs démontrent, de manière convaincante, qu'en dépit d'un scepticisme très répandu quant au rôle qui est le sien, le droit humanitaire exerce effectivement une influence sur la conduite de la guerre.

Une brève bibliographie et un index complètent l'ouvrage, qui est, par ailleurs, d'un maniement facile (quelque 500 pages).

Cette édition revue et mise à jour des *Documents sur les lois de la guerre* de Roberts et Guelff constitue un recueil extrêmement utile et judicieux des instruments essentiels du droit international humanitaire. Tous les chercheurs dans ce domaine et les juristes anglophones devraient être en possession de cet ouvrage pratique, qu'il s'agisse de néophytes en la matière ou de praticiens chevronnés.

Hans-Peter Gasser

HUMAN RIGHTS AND HUMANITARIAN NORMS AS CUSTOMARY LAW

Droits de l'homme et normes humanitaires en tant que droit coutumier

Eminent spécialiste du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, le Professeur Meron examine dans cet ouvrage¹ les relations existant entre ces deux branches du droit et les règles générales relatives à la formation du droit coutumier, d'une part, et à la responsabilité internationale, d'autre part.

Le premier chapitre de l'ouvrage traite de l'influence des règles conventionnelles du droit international humanitaire sur la formation du droit coutumier applicable aux conflits armés, sans toutefois aborder la question

¹ Theodor Meron, *Human Rights and Humanitarian Norms as Customary Law* (Droits de l'homme et normes humanitaires en tant que droit coutumier), Clarendon Press, Oxford, 1989, 263 p. (en anglais)